

REGLEMENT CONCERNANT LA PARTICIPATION FINANCIERE DES CANDIDATS AUX EXAMENS DE GRADES DE LA LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE

Conformément à la décision du conseil d'administration de la ligue CVL en date du 12 aout 2024, l'inscription à une unité de valeur pour tout candidat à un examen de grade est soumise à la participation financière d'un montant de 5€ par UV (sauf UV4 qui se déroule au niveau départemental). Concernant les tests efficacité combat/shiai, la participation financière sera de 5€ par test/shiai.

Cette participation financière est impérativement versée via le site internet HelloAsso.com. Aucune participation sous une autre forme et aucun règlement sur place ne seront acceptés.

Aucun remboursement de cette participation financière ne sera accordé dans les cas suivants :

- Le candidat ne prévient pas la ligue de son absence au test efficacité combat/shiai ou UV.
- Le candidat prévient de son absence la veille du test efficacité combat/shiai ou UV.
- Le candidat prévient de son absence le jour du test efficacité combat/shiai ou UV.

Le remboursement de la participation financière sera accordé dans les cas suivants :

- Le candidat a prévenu la ligue par mail (condition impérative) de son absence au maximum l'avant-veille du test efficacité combat/shiai ou UV (ex : le vendredi pour un tournoi qui se déroule le dimanche)
- Le candidat n'a pu faire aucun combat durant le test efficacité combat/shiai pour une problématique d'organisation ou de sécurité.

Philippe MERLIN
Président de la Ligue CVL

